

Unknown Title



Nous en savons maintenant un peu plus sur l'incendie qui a détruit une grange, le 3 janvier dernier dans la municipalité de Saint-Clet.

« *Nous sommes toujours à travailler sur le rapport d'incendie, mais tout porte à croire qu'il s'agirait d'un incendie d'origine électrique* », souligne Michel Bélanger, directeur du service Incendie au sein de la municipalité de Saint-Clet.

L'incendie aura nécessité l'aide d'une trentaine de sapeurs, pendant près de 6 heures. Les équipes des Services incendie des municipalités de Saint-Polycarpe, de Sainte-Marthe et de Coteau-du-Lac ont été appelés en renfort.

Quelques poules ont perdu la vie, mais d'autres animaux dont des chèvres ont été évacués. Il est encore trop tôt pour déterminer à combien s'élèvent les dommages, toutefois, le bâtiment est considéré comme étant une perte totale.